



Afin de préserver l'intimité des terrasses, situées au rez de chaussée, ces dernières sont bordées de végétation.

IVR11_20189100022NUC2A

Auteur de l'illustration : Ihssane Chehab

Date de prise de vue : 2017

(c) Chehab Ihssane

communication libre, reproduction soumise à autorisation